



PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 NOVEMBRE 2018

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 6 novembre 2018 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil : M. FRANÇOIS CÔTÉ, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, MME KARINE LARAMÉE, M. JEAN-FRANÇOIS HECQ, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Le directeur général et la greffière sont présents.

Monsieur le conseiller Jean-François Hecq, maire suppléant, invite les citoyens à observer un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- monsieur Jean-Louis Théoret, décédé le 3 octobre à l'âge de 92 ans;
- madame Micheline Caplette, décédée le 5 octobre à l'âge de 68 ans;
- madame Gisèle Beaulac, décédée le 5 octobre à l'âge de 75 ans;
- monsieur François Michaud, décédé le 1^{er} novembre à l'âge de 71 ans;
- madame Jeanne-Mance Veillette Mongrain, grand-mère de Me Maude Mongrain, greffière adjointe, décédée le 26 octobre à l'âge de 80 ans.

**RÉSOLUTION 2018-11-632
ORDRE DU JOUR**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

La présidente de la séance invite l'assistance à poser toute question relative aux affaires de la Ville non prévues à l'ordre du jour de la séance.

**RÉSOLUTION 2018-11-633
PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE prolonger la période de questions.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS (PROLONGATION)

La période de questions des citoyens se poursuit.

RÉSOLUTION 2018-11-634 SÉANCE D'INFORMATION – PROJET DE RÈGLEMENT RV-1440-004

La conseillère Karine Laramée, vice-présidente du Comité consultatif d'urbanisme, explique les dispositions du règlement suivant et les conséquences de son adoption :

Projet de règlement RV-1440-004 modifiant le plan des affectations du sol du Règlement RV-1440 sur le plan d'urbanisme applicable aux lots 2 109 183 et 2 109 184, aux lots 5 348 672, 2 873 725 et 2 503 145 et à une partie des lots ayant front sur la montée Sanche.

Période de questions

Après avoir expliqué le Projet de règlement RV-1440-004, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

RÉSOLUTION 2018-11-635 SÉANCE D'INFORMATION – PROJET DE RÈGLEMENT RV-1441-068

La conseillère Karine Laramée, vice-présidente du Comité consultatif d'urbanisme, explique les dispositions du règlement suivant et les conséquences de son adoption :

Projet de règlement RV-1441-068 modifiant les dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage par l'agrandissement de la zone R-2 309 à même une partie de la zone C-2 310 et par la modification des dispositions particulières à cette zone.

Période de questions

Après avoir expliqué le Projet de règlement RV-1441-068, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

Un citoyen suggère que la hauteur maximale permise dans la zone visée soit de 11 mètres plutôt que la hauteur actuelle de 10 mètres.

RÉSOLUTION 2018-11-636 SÉANCE D'INFORMATION – PROJET DE RÈGLEMENT RV-1441-069

La conseillère Karine Laramée, vice-présidente du Comité consultatif d'urbanisme, explique les dispositions du règlement suivant et les conséquences de son adoption :

Projet de règlement RV-1441-069 modifiant les dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage par l'agrandissement de la zone C-2 475-1 à même une partie de la zone R-1 475 et par la modification des dispositions particulières à cette zone.

Période de questions

Après avoir expliqué le Projet de règlement RV-1441-069, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

**RÉSOLUTION 2018-11-637
SÉANCE D'INFORMATION – PROJET DE RÈGLEMENT RV-1441-070**

La conseillère Karine Laramée, vice-présidente du Comité consultatif d'urbanisme, explique les dispositions du règlement suivant et les conséquences de son adoption :

Projet de règlement RV-1441-070 modifiant les dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage par l'agrandissement de la zone R-3 138 à même une partie des zones R-1 137 et R-2 140 et par la modification des dispositions particulières à cette zone.

Période de questions

Après avoir expliqué le Projet de règlement RV-1441-070, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

Les commentaires transmis par deux citoyens propriétaires dans la zone visée sont déposés pour considération par le conseil.

**RÉSOLUTION 2018-11-638
SÉANCE D'INFORMATION – PROJET DE RÈGLEMENT RV-1447-021**

La conseillère Karine Laramée, vice-présidente du Comité consultatif d'urbanisme, explique les dispositions du règlement suivant et les conséquences de son adoption :

Projet de règlement RV-1447-021 modifiant le Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale par l'établissement de dispositions particulières aux zones I-1 129, I-2 131, R-3 138 et R-2 309.

Période de questions

Après avoir expliqué le Projet de règlement RV-1447-021, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

**RÉSOLUTION 2018-11-639
AUDITION ET DÉCISION SUR UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
– BÂTIMENT COMMERCIAL – 418 À 422, CHEMIN DE LA CÔTE SUD –
ZONE I-3 525 – DOSSIER 1808-DM-349**

Madame la conseillère Karine Laramée, vice-présidente du Comité consultatif d'urbanisme, explique la demande de dérogation mineure relative au bâtiment commercial situé aux 418 à 422, chemin de la Côte Sud sur le lot 3 109 601 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, dans la zone I-3 525.

Après avoir exposé la demande, les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure.

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'établir à 18,7 % le pourcentage de matériaux de classe A sur l'élévation donnant sur le chemin de la Côte Sud, représentant une dérogation de 68,8 %, soit 41,3 % inférieure au pourcentage minimal de 60 % prescrit au Règlement RV-1441 sur le zonage.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-640
PROCÈS-VERBAUX – SÉANCE DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2018 tel que soumis.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-641
RÈGLEMENT RV-1441-067 – ADOPTION**

ATTENDU qu'une assemblée publique sur le Projet de règlement a été tenue le 11 septembre 2018;

ATTENDU que le règlement n'est pas assujéti au processus d'approbation des personnes habiles à voter;

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 2 octobre 2018;

ATTENDU que la greffière a mentionné l'objet du règlement et les changements apportés entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1441-067 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage en ce qui a trait aux enseignes.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-642
PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT RV-1441-071 – ADOPTION**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le premier Projet de règlement RV-1441-071 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage par l'addition de dispositions particulières à la zone I-1 129 et y permettre les jeux d'évasion et d'énigmes.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-643
PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT RV-1441-072 – ADOPTION**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le premier Projet de règlement RV-1441-072 modifiant les dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage ayant trait aux stations-services.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-644
PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT RV-1441-073 – ADOPTION**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le premier Projet de règlement RV-1441-073 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage par la création des zones R-1 210-2 et R-1 210-3, par l'établissement de leurs dispositions particulières et par l'agrandissement des zones R-1 210 et CONS 207.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-11-645
PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT RV-1441-074 – ADOPTION

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le premier Projet de règlement RV-1441-074 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage par la réduction de la marge arrière minimale requise dans les zones R-1 306 et R-1 308.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-11-646
RÈGLEMENT RV-1446-004 – ADOPTION

ATTENDU qu'une assemblée publique sur le Projet de règlement a été tenue le 11 septembre 2018;

ATTENDU que le règlement n'est pas assujéti au processus d'approbation des personnes habiles à voter;

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 2 octobre 2018;

ATTENDU que la greffière a mentionné l'objet et la portée du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1446-004 modifiant le Règlement RV-1446 sur les dérogations mineures en ce qui a trait aux dispositions sur les enseignes.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-11-647
RÈGLEMENT RV-1447-019 – ADOPTION

ATTENDU qu'une assemblée publique sur le Projet de règlement a été tenue le 11 septembre 2018;

ATTENDU que le règlement n'est pas assujéti au processus d'approbation des personnes habiles à voter;

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 2 octobre 2018;

ATTENDU que la greffière a mentionné l'objet et la portée du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1447-019 modifiant le Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale par l'établissement de dispositions particulières aux enseignes.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-11-648
PROJET DE RÈGLEMENT RV-1447-022 – ADOPTION

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Projet de règlement RV-1447-022 modifiant le Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale par l'établissement de dispositions particulières à la zone R-1 210-2.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-11-649
RÈGLEMENT RV-1647 – ADOPTION

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

DE reporter l'adoption du Règlement RV-1647 sur le remboursement des dépenses de recherche et de soutien des conseillers à une séance ultérieure.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-11-650
PROJET DE RÈGLEMENT RV-1655 – ADOPTION

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Projet de règlement RV-1655 sur la politique de participation publique en matière d'urbanisme.

Adoptée

DÉPÔT ET AVIS DE MOTION 2018-11-651
RÈGLEMENT RV-1447-020

Le projet de Règlement RV-1447-020 modifiant le Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale par l'établissement de dispositions particulières à la zone R-1 233-2 est déposé.

Le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1447-020 modifiant le Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale par l'établissement de dispositions particulières à la zone R-1 233-2.

**RÉSOLUTION 2018-11-652
DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

DE prendre acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service dressée conformément au Règlement RV-1497 pour la période du 7 septembre au 11 octobre 2018.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-653
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

DE prendre acte du dépôt par la trésorière du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2018 montrant un total des activités de 4 487 184,18 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-654
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'accepter la liste des certificats de paiement préparée par le Service du génie en date du 17 octobre 2018 et révisée par le Service de la trésorerie le 18 octobre 2018, montrant un montant payable total de 382 723,73 \$ et d'en autoriser le paiement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-655
RAPPORT FINANCIER INTÉrimAIRE DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE
FONCTIONNEMENT NON CONSOLIDÉES - DÉPÔT**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

DE prendre acte du dépôt du rapport financier intérimaire des activités financières de fonctionnement non consolidées pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2018.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-656
MANDAT D'AUDITEUR EXTERNE POUR LES EXERCICES FINANCIERS
2018, 2019 ET 2020 POUR LES ÉTATS FINANCIERS ET COÛT NET DE LA
COLLECTE SÉLECTIVE – CONTRAT 2018-1657**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande d'offres de service pour le mandat d'auditeur externe, pour les exercices financiers 2018, 2019 et 2020, pour l'établissement des états financiers et du coût net de la collecte sélective, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOMS ET ADRESSES	MONTANT (taxes incluses)
Amyot Gélinas S.E.N.C.R.L. 3-4-255, rue de Martigny ouest Saint-Jérôme (Québec) J7Y 2G4	70 479,68 \$
Raymond Chabot Grant Thornton 300-2500, boulevard Daniel-Johnson Laval (Québec) H7T 2P6	98 878,50 \$

ATTENDU la recommandation de la directrice du Service de la trésorerie;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

DE prendre acte du dépôt des offres de service pour le mandat d'auditeur externe pour les exercices financiers 2018, 2019 et 2020 pour les états financiers et coût net de la collecte sélective.

D'accepter l'offre d'Amyot Gélinas, S.E.N.C.R.L. au montant de 70 479,68 \$, toutes taxes incluses, celle-ci étant la plus basse offre conforme reçue pour le mandat d'auditeur externe pour les exercices financiers 2018, 2019 et 2020, pour établir les états financiers et le coût net de la collecte sélective - Contrat 2018-1657.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-657
SOUMISSIONS – ACQUISITION D'UN CAMION NEUF SERVANT À LA
DÉCONTAMINATION ET À LA RÉHABILITATION DES POMPIERS –
CONTRAT 2018-1649 – RÈGLEMENT RV-1624**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publique pour l'acquisition d'un camion neuf servant à la décontamination et à la réhabilitation des pompiers, la Ville a reçu l'offre suivante :

NOM ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT (taxes incluses)
Camions Excellence Peterbilt inc. 4205, autoroute Chomedey Laval (Québec) H7P 0A8	136 789,97 \$

ATTENDU que l'offre de Camions Excellence Peterbilt inc. s'est avérée irrecevable;

ATTENDU la recommandation du Service de sécurité incendie du 12 octobre 2018;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 9 octobre 2018.

De rejeter la soumission reçue et d'autoriser le Service de sécurité incendie à reprendre le processus d'appel d'offres.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-658
SOUMISSIONS – ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'ÉQUIPEMENT D'UN
CAMION NEUF DE DÉCONTAMINATION ET DE RÉHABILITATION –
CONTRAT 2018-1650 – RÉGLEMENT RV-1624**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publique pour l'acquisition du matériel et de l'équipement nécessaires à la construction et à l'aménagement de la partie cargo du camion neuf de décontamination et de réhabilitation, la Ville a reçu l'offre suivante :

NOM ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT (taxes incluses)
9044-3433 Québec inc. (Aluquip) 4200, chemin des Castors Saint-Damien (Québec) J0K 2E0	300 084,75 \$

ATTENDU la recommandation du Service de sécurité incendie du 22 octobre 2018;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 16 octobre 2018.

D'accepter l'offre de 9044-3433 Québec inc. (Aluquip) au montant de 300 084,75 \$, toutes taxes incluses, celle-ci étant la seule soumission conforme reçue pour l'acquisition du matériel et de l'équipement nécessaires à la construction et à l'aménagement de la partie cargo du camion neuf de décontamination et de réhabilitation – Contrat 2018-1650 – Règlement RV-1624.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-659
LE PETIT THÉÂTRE DU NORD – RENOUELEMENT D’ENTENTE**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D’approuver le projet d’entente avec l’organisme Le Petit Théâtre du Nord visant à promouvoir le théâtre de création et les activités théâtrales, pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2023.

D’autoriser le versement d’une contribution annuelle de 30 000 \$, imputable au poste budgétaire 02 110 00 991.

D’autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l’intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-660
SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS – MODIFICATION À L’ENTENTE
CONCERNANT L’IMPLANTATION ET LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D’approuver le projet de modification à l’entente signée le 1^{er} mai 2017 entre la Ville de Boisbriand, le Service de premiers répondants de Boisbriand, le Centre de communication Santé Laurentides-Lanaudière (CCSLL), les Services préhospitaliers Laurentides-Lanaudière (SPLL) et le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides sur l’implantation et le fonctionnement d’un service de premiers répondants (pr-niveau 3) afin d’intégrer la Ville de Rosemère au réseau des services préhospitaliers d’urgence de la région des Laurentides.

D’autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant, la greffière et le directeur du Service de sécurité incendie à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l’intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-661
MAINTIEN D'UNE ZONE TAMPON EN BORDURE DE L'AUTOROUTE 640,
DANS LE SECTEUR DE L'ÉRABLIÈRE – RENOUELEMENT DU BAIL**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'approuver le renouvellement du contrat de location signé le 22 septembre 2014 par Hydro-Québec d'une partie du lot 2 107 059 du cadastre du Québec, pour le maintien d'une zone tampon en bordure de l'autoroute 640 dans le secteur de l'érablière, aux mêmes conditions pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-662
LE CLUB DE HOCKEY JUNIOR ARMADA INC. – ENTENTE DE
PARTENARIAT**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver le projet soumis de partenariat avec Le Club de hockey junior Armada inc. pour la saison 2018-2019.

D'autoriser le versement d'une contribution annuelle de 8 500 \$ plus les taxes applicables, imputable au poste budgétaire 02 110 00 991.

D'autoriser le directeur général à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-663
APPROVISIONNEMENT EN VRAC DE DIFFÉRENTS CARBURANTS –
MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ)**

ATTENDU que la Ville a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de mettre sur pied, en son nom et au nom de plusieurs autres organisations municipales intéressées, un regroupement d'achats visant la publication d'un appel d'offres public pour l'approvisionnement en vrac de différents carburants (essences, diesels et mazouts);

ATTENDU que l'article 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes;

ATTENDU que la Ville désire participer à cet achat regroupé pour se procurer les carburants dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'UMQ;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'adhérer au regroupement d'achats mis en place par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour la période du 1er avril 2019 au le 31 mars 2022 et de confier à l'UMQ le processus d'appel d'offres menant à l'adjudication de contrats d'achats regroupés des différents carburants (essences, diesels et mazouts) nécessaires aux activités la Ville;

D'autoriser qu'un contrat d'une durée de deux (2) ans plus une option de renouvellement d'une période maximale d'une (1) année, puisse être octroyé selon les termes prévus au document d'appel d'offres et des lois applicables;

DE confier à l'UMQ le pouvoir de se prévaloir ou non de l'option de renouvellement prévue au contrat et de prendre la décision en son nom;

DE s'engager à compléter pour l'UMQ, dans les délais fixés, la lettre de demande d'adhésion, la fiche technique d'inscription qu'elle lui fournira et qui visera à connaître les quantités annuelles des divers types de carburants dont elle prévoit avoir besoin;

DE s'engager à respecter les termes et conditions du contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé;

DE s'engager à payer, à l'UMQ, un frais de gestion basé sur les quantités de carburants requis par la Ville, étant entendu que l'UMQ :

- facturera trimestriellement aux participants un frais de gestion de 0,0055 \$ (0,55 ¢) par litre acheté aux organisations membres de l'UMQ et de 0,0100 \$ (1,0 ¢) par litre acheté aux non membres UMQ;

- pourra facturer, aux participants à très faibles volumes, un frais de gestion minimum annuel de 200 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-11-664 STATIONNEMENT HIVERNAL DE NUIT – DÉSIGNATION DU MANDATAIRE

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

DE désigner la firme Services de Sécurité Neptune autorité compétente pour appliquer les dispositions relatives au stationnement hivernal de nuit conformément au paragraphe 14.8 du Règlement RV-1366 relatif à la signalisation routière et à l'utilisation des chemins publics sur le territoire de la ville de Boisbriand.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-665
SIGNALISATION – CHEMIN DE LA RIVIÈRE-CACHÉE**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'instaurer un arrêt obligatoire sur le chemin de la Rivière-Cachée en direction est et ouest, à l'intersection de l'avenue Moïshe.

D'autoriser l'installation de la signalisation appropriée.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-666
ÉVALUATION DES SOUMISSIONS POUR SERVICES PROFESSIONNELS –
GRILLE DE PONDÉRATION ET CRITÈRES D'ÉVALUATION**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

D'approuver les modifications proposées par le Service du génie au document adopté suivant la résolution 2018-05-324, révisé suivant la résolution 2018-09-573 et intitulé « ÉVALUATION DES SOUMISSIONS POUR SERVICES PROFESSIONNELS – DESCRIPTION DES CRITÈRES D'ÉVALUATION – ARTICLE 7 DU CAHIER DES CHARGES » afin de permettre la précision et l'ajout de certaines exigences aux critères d'évaluation.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-667
VENTE DE VÉHICULES – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'autoriser la vente des véhicules suivants par l'entremise de Les encans Ritchie Bros., à savoir :

No	Description
C-32	Camion 6 roues Ford E-450, 2004
V-119	Camionnette Ford F-150, 2004
V-122	Fourgonnette Ford E-350, 2006

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-668
INTÉGRATION SCOLAIRE, PROFESSIONNELLE ET SOCIALE DES
PERSONNES HANDICAPÉES – ADOPTION DU BILAN 2017 ET PLAN
D’ACTION 2018**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D’adopter le « Bilan 2017 et plan d’action 2018 à l’égard de l’intégration des personnes handicapées » préparé par madame Édith Barrière, régisseuse communautaire, en date du 26 septembre 2018, en conformité avec l’exigence de l’article 61.1 de la Loi assurant l’exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (RLRQ, chapitre E-20.1).

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-669
SERVICE DE TAXIBUS AUX AÎNÉS – DEMANDE DE DÉROGATION AU
RÉSEAU DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN (EXO – LAURENTIDES)**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

DE demander au Réseau de transport métropolitain (Exo - Laurentides) d’accepter les demandes de taxibus des aînés de Boisbriand déjà inscrits au service pour le Centre de jour Chez soi, le mercredi 19 décembre 2018, entre 9 h et 15 h, vers la Maison du citoyen et Place de la culture plutôt que le vendredi selon l’horaire habituel.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-670
TOURNÉE HOCKEY D’ICI DE ROGERS – FERMETURE D’UNE PARTIE DU
BOULEVARD DE LA GRANDE-ALLÉE – AUTORISATION**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D’interdire la circulation automobile sur une partie du boulevard de la Grande-Allée, entre le 875, boulevard de la Grande-Allée et la rue des Commissaires, du jeudi 29 novembre 2018 à 7 h au lundi 3 décembre 2018 à 5 h, afin de tenir l’événement de la Tournée Hockey d’ici de Rogers et pour pouvoir procéder au montage et au démontage des équipements d’animation.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-671
TOURNÉE HOCKEY D'ICI DE ROGERS – INSTALLATION TEMPORAIRE
D'ÉQUIPEMENTS – ENTENTE**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'approuver l'entente avec Rogers Communications inc. pour l'installation temporaire d'équipements de télécommunications dans le secteur de l'aréna de Boisbriand entre le 19 novembre et le 3 décembre 2018, dans le cadre de la Tournée Hockey d'ici de Rogers.

D'autoriser le directeur général à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-672
LE MARCHÉ DE NOËL DES GRENOUILLES – AUTORISATION D'UN
ÉVÉNEMENT TEMPORAIRE**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'autoriser, en conformité avec les dispositions du Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie, la tenue de l'événement « Le Marché de Noël des Grenouilles » du 24 au 25 novembre 2018 à l'école de la Clairière située au 3599, rue Charlotte-Boisjoli.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-673
CLUB PHILATÉLIQUE LES TIMBRÉS DE BOISBRIAND – PRÊT DE LA
MAISON DU CITOYEN ET PLACE DE LA CULTURE**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'autoriser l'utilisation sans frais de la Maison du citoyen et Place de la culture au Club philatélique Les Timbrés de Boisbriand pour la présentation des événements suivants :

- exposition annuelle Boisphilix les 23 et 24 mars 2019;
- exposition Boisphilix 25 ans les 20, 21 et 22 mars 2020.

D'offrir le soutien logistique gratuit pour soutenir l'organisation citoyenne dans la réalisation de ces événements.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-674
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE
(CCITB) ET REGROUPEMENT DES GENS D'AFFAIRES DE BOISBRIAND
(RGAB) – SIGNATURE D'UNE ENTENTE – VERSEMENT D'UNE
SUBVENTION**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

D'approuver le projet d'entente avec la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville et le Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand, pour les années 2019 et 2020, afin de soutenir les actions locales, d'offrir des services et de l'accompagnement aux entrepreneurs de la Ville et de continuer d'entreprendre des projets mobilisateurs.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

De verser une contribution annuelle de 49 000 \$ pour les années 2019 et 2020 et d'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-675
UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) – ADHÉSION**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'autoriser l'adhésion de la Ville de Boisbriand à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour l'année 2019 au montant de 14 165,03 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-676
TÉLÉVISION DES BASSES-LAURENTIDES (TVBL) – RENOUVELLEMENT
DE L'ADHÉSION**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser le renouvellement de l'adhésion de la Ville de Boisbriand à la Télévision des Basses-Laurentides pour 2018-2019 à titre de membre corporatif organisme-PME au montant de 125 \$ toutes taxes incluses.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-677
DEMANDES DE DONS ET/OU SUBVENTIONS**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'accorder un don et/ou subvention aux organismes suivants, au bon vouloir du conseil, à savoir :

- A) 85 915 \$ au Fonds communautaire (don non réservé);
- B) 1 000 \$ par année au Resto Pop Thérèse-De Blainville pour les années 2018, 2019 et 2020;
- C) 1 500 \$ à la Maison Parenfant pour le projet de répit « Aux petits plaisirs »;
- D) 200 \$ à Centraide Laurentides pour la campagne de souscription 2018;
- E) 250 \$ au Centre d'entraide Thérèse-De Blainville pour la campagne du Panier d'épicerie populaire.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée

Monsieur le conseiller Jonathan Thibault déclare, par souci de transparence, qu'en regard du point B) ci-dessus, il n'a pas d'intérêt pécuniaire direct ou indirect mais que sa conjointe est l'un des administrateurs de l'organisme.

**RÉSOLUTION 2018-11-678
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accuser réception des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de septembre 2018 montrant un total mensuel de 8 839 476 \$ et un cumulatif de 49 316 341 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-679
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION – TELUS
– 2585, RUE D'ANNEMASSE – ZONE C-3 405**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 3 octobre 2018 portant le numéro R-18-CU-4006 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de permis de rénovation pour la boutique TELUS située au 2585, rue d'Annemasse dans la zone C-3 405 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants :

- plan d'architecture de David-Smith Architecte;
- plan de développement de la firme Fahey, daté du 24 avril 2018;
- perspectives couleurs avant et après.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-680
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE MODIFICATION D'UN PERMIS
D'AMÉNAGEMENT EN COUR ARRIÈRE – PROJET YVONNE-LACROIX,
PHASE 2 – ZONE R-1 302**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 3 octobre 2018 portant le numéro R-18-CU-4014 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de modification du permis d'aménagement paysager de la section zone de conservation CONS 305 de la phase 2 du projet Yvonne-Lacroix situé dans la zone R-1 302 du Règlement RV-1441 sur le zonage.

Cette approbation est conditionnelle au dépôt d'une garantie financière de 15 000 \$ pour la réalisation des travaux et à la plantation et l'entretien de boutures de saules fournies par la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-681
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
PROJET D'ENSEIGNES – TIM HORTONS, SUPERSOIR ET SHELL –
20830, CHEMIN DE LA CÔTE NORD – ZONE I-2 481**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 3 octobre 2018 portant le numéro R-18-CU-4003 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour le projet d'enseignes des entreprises Tim Hortons, SuperSoir et Shell à être implantées au 20830, chemin de la Côte Nord, dans la zone I-2 481 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux plan et détails des enseignes préparés par Transworld Signs le 5 septembre 2018.

Cette approbation est conditionnelle à ce que la hauteur de l'enseigne détachée soit de la même hauteur que le futur bâtiment, soit 6,10 mètres.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-682
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNE MURALE – SHOP SANTÉ – 2925, PROMENADE SAINT-
ANTOINE – ZONE C-3 406**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 3 octobre 2018 portant le numéro R-18-CU-4005 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ainsi qu'à la Politique d'affichage à dominante commerciale du Faubourg Boisbriand, la demande de certificat d'autorisation de l'enseigne murale de la boutique SHOP SANTÉ située au 2925, promenade Saint-Antoine, dans la zone C-3 406 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux plan et détails de l'enseigne préparés par Elite MS.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-683
GUIDE D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR À
DOMINANTE COMMERCIALE DU FAUBOURG BOISBRIAND –
MODIFICATION**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 31 octobre 2018 portant le numéro R-18-CU-4031 la demande de modification du Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante commerciale du Faubourg Boisbriand afin de permettre l'aménagement temporaire d'un parc pour enfants.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-684
APPROBATION D'UN PLAN DE LOTISSEMENT – RUE D'ANNEMASSE –
LOT PROJETÉ 6 277 553 – ZONE C-3 406**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 31 octobre 2018 portant le numéro R-18-CU-4032 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande d'approbation d'une opération cadastrale ayant trait à l'implantation d'un hôtel sur la rue d'Annemasse sur le lot projeté 6 277 553 dans la zone C-3 406 du Règlement RV-1441 sur le zonage.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-685
DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA COMMISSION DE
PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE (CPTAQ) – PROJET DE
CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE – LOT 2 502 683**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'approuver, conformément à la recommandation du Service d'urbanisme, la demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture dans le cadre du projet de construction d'une résidence sur le lot 2 502 683 du cadastre du Québec dans la zone A 522 du Règlement RV-1441 sur le zonage.

DE confirmer, en tenant compte des critères de décision prévus à l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (RLRQ, c. P-41.1), qu'aucun autre endroit sur le territoire de la Ville n'est disponible ou approprié et hors de la zone agricole pour satisfaire à la demande du projet.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-686
ENGAGEMENT – POSTE CADRE – CONTREMAÎTRE, DIVISION
MÉCANIQUE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'engager monsieur Robert Masse au poste cadre de contremaître, division mécanique, permanent à temps complet, au Service des travaux publics à compter des présentes.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

La présidente de la séance invite l'assistance à poser toute question relative aux sujets discutés au cours de la séance.

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS

La mairesse et les élus par la suite, prennent la parole à tour de rôle.

**RÉSOLUTION 2018-11-687
LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

DE lever la séance à 21 h 20.

Adoptée